

## DÉLIBÉRATION DE\_2022\_023

L'an deux mille vingt-deux et le trois mars, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson dûment convoqué s'est réuni à 18 heures 30, en session ordinaire à la SALLE DES FÊTES DE MONTAZEAU sous la Présidence de Thierry BOIDÉ.

Date de convocation : 18 février 2022

Présents : Serge FOURCAUD, Georges MADELAINE, Ghislain PANTAROTTO, Sylvie CROSSOIR, Michel FRICHOU, Jean-Claude MAILLAT, Guillaume BUIL, Didier MOREAU, Hélène DONADIER, Jean-Thierry LANSADE, Marie-Catherine ROHOF, Christian SCALIGER, Christian GALLOT, Karine LEY, Annie MAIGRE, Éric REY, Jean-Louis REY, Thierry BOIDÉ, Marc GRANDY, Jocelyne ARSIGNY, Cyril BARDE, Éric FRÉTILLÈRE, Dominique POINTET, Didier FOURCAUD, Jean-Pierre CHAUMARD, Gilbert DE MIRAS, Lucette MOUTREUIL, Magalie LEPLET, Gilles TAVERSON, Yves JACQUELIN

Pouvoirs : Jean-Luc FAVRETTO par Jean-Thierry LANSADE

Secrétaire : Didier MOREAU

Membres en exercice : 32 Présents : 30 Votants : 31 Abstentions : 0 Contre : 0 Pour : 31

### **OBJET : MISE EN SÉCURITÉ DU BOURG ET DE L'ÉCOLE DE SAINT MÉARD DE GURÇON - DEMANDE DE SUBVENTION**

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil Communautaire le projet de travaux d'Aménagement du Bourg de Saint Méard de Gurçon.

Il indique que le montant des travaux est de 548 694.31 € HT

Monsieur le Président précise qu'un dossier de demande de subvention a été déposé auprès de :

- L'État,
- Le Département.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, accepte cette proposition et autorise le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de ce dossier.

Le Président,  
Thierry BOIDÉ